

Termes de références concernant la rencontre des experts en charge des rapports pays sur l'emploi des jeunes en Afrique

Abidjan, 31 mars et 1^{er} avril 2014

Le contexte

La préparation de la « Manifestation régionale sur l'emploi des jeunes en Afrique », qui aura lieu les 21, 22 et 23 juillet 2014 à Abidjan, suppose que chacun des 32 pays retenus sur la liste d'invitation réalise un rapport ayant pour but de collecter les données concernant le marché du travail, d'identifier les expériences les plus significatives menées par les pays pour former les jeunes et les insérer dans l'emploi et d'analyser les facteurs d'efficacité comme les facteurs de succès des dispositifs mis en œuvre à cet effet.

Un courrier envoyé par Monsieur Moussa Dosso, Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle de Côte d'Ivoire, aux ministres des pays invités a demandé à chacun d'entre eux de désigner un expert chargé nommément de réaliser au cours du premier trimestre 2014 « une analyse en profondeur de la manière dont le pays concerné investit dans l'insertion, dans l'emploi et la création d'emplois au profit des jeunes dont il a la charge ». Le même courrier a informé les ministres de l'organisation qu'une réunion des experts chargés de réaliser les rapports pays serait organisée les 31 mars et 1^{er} avril 2014 à Abidjan.

Le présent document fixe les objectifs et les résultats à atteindre par cette réunion des experts.

Les principaux objectifs de la réunion

La réunion des experts a pour le but de :

- faire le point sur la réalisation des rapports pays et, si nécessaire, apporter une assistance individualisée aux experts qui n'ont pas finalisé leur travail ;
- organiser une présentation des grandes lignes des rapports pays afin d'identifier les principaux éléments constitutifs de chaque rapport et, éventuellement, les points à développer et/ou à approfondir ;
- faire une première analyse des points de convergence stratégiques et opérationnels entre pays afin de commencer à diagnostiquer les points potentiels de mutualisation inter-pays des politiques et pratiques de formation, d'insertion et d'accès des jeunes à l'emploi;
- débattre avec les experts des thématiques prioritaires se dégageant des rapports pays en vue de commencer à esquisser les grandes lignes du futur document de synthèse et de proposition d'actions à l'intention de la conférence des ministres de juillet ;

La réunion devra être animée de manière à favoriser au maximum le dialogue entre les experts et, de ce fait, à renforcer l'esprit de cohésion et de coopération entre les pays membres du PQIP/DCTP.

Les principaux résultats visés

Il s'agira en fin de réunion d'avoir en main le maximum d'éléments permettant d'avancer de manière documentée dans la préparation de la conférence des ministres de juillet. Il s'agira notamment en fin de réunion d'avoir atteint les résultats suivants:

- l'établissement d'un calendrier précis de finalisation de l'ensemble des rapports pays ;
- la définition d'un mode d'accompagnement individualisé de chaque expert n'ayant pas achevé son travail ou devant y apporter des compléments ou des améliorations ;
- l'identification des points de convergence entre les rapports pays et des dispositifs/mesures pouvant faire l'objet d'une action concertée inter-pays pour les années 2014/2017 tant au niveau de la collecte des données que de la mutualisation des actions de formation d'insertion et de création d'emplois ;
- un consensus entre experts pays sur les thématiques prioritaires à retenir et développer dans le rapport de synthèse;
- un consensus entre experts pays sur la manière de rendre disponibles à tous, au fur et à mesure de leur achèvement, les rapports pays ;
- une esquisse des grandes lignes du plan du rapport de synthèse faisant l'objet d'une concertation puis d'un accord entre les experts ADEA et NORRAG ;
- une esquisse des grandes lignes de l'ordre du jour de la conférence des ministres faisant l'objet d'une concertation puis d'un accord entre le MEMEASFP et l'ADEA.

L'atteinte de ces résultats permettra de bien définir les suites à donner à la réunion des experts et notamment de valider le scénario des étapes préparatoires à la rencontre des ministres.

Les grandes étapes du travail consécutif à la rencontre des experts

Le séminaire des experts est une étape essentielle dans la préparation de la conférence des ministres des 21, 22 et 23 juillet. Il permettra de valider l'étape importante du travail préparatoire qu'est la réalisation des rapports pays. Ceux-ci constituent, en effet, les bases de données quantitatives et qualitatives à partir desquelles seront élaborés les documents à l'intention des ministres des pays invités à la conférence de juillet. Le scénario des suites à donner à la réunion des experts peut être synthétisé comme suit.

Action à réaliser	Date de fin de réalisation	Responsables de l'action
Finalisation des rapports pays	30 avril	Experts ADEA plus NORRAG
Etablissement du document rassemblant les 2 pages de synthèse des rapports pays	15 mai	MEMEASFP en lien avec le Secrétariat de l'ADEA
Version provisoire du rapport de synthèse	30 mai	R. Walther, Michel Carton en lien avec les autres experts ADEA (Adubra, Afeti, Arnott)
Etablissement du programme définitif de la conférence des ministres Rédaction et validation de la lettre d'invitation des ministres	6 juin	ADEA/MEMEASFP/NORRAG
Validation du rapport de synthèse	6 juin	Ministre MEMEASFP/Secrétaire exécutif ADEA
Envoi du programme de la conférence et des lettres	13 juin	ADEA/MEMEASFP

d'invitation (français/anglais)		
Date finale des inscriptions de la participation des ministres et experts à la conférence	4 juillet	ADEA/MEMEASFP
Envoi en français/anglais du document des synthèses pays et du rapport de synthèse	11 juillet	ADEA/MEMEASFP

La mise en œuvre des différentes étapes du processus préparatoire fera l'objet d'un contact régulier entre l'ADEA, le MEMEASFP et NORRAG. Les autres partenaires techniques et financiers seront tenus informés de l'évolution du processus suite à la réunion des experts (première quinzaine d'avril) et suite à la confirmation des inscriptions des pays. Ils seront évidemment destinataires de l'ensemble des documents envoyés aux ministres des pays invités.